PHÉNOMÉNAL !

La poste nous a apporté deux surprises cette semaine.

Le mardi, 22 — notez cette date — nous parvenait de Pékin une charmante lettre de missionnaire, un ancien condisciple, le R. P. Paul Dutilleul, de Roubaix. Elle annonçait l'arrivée d'une petite boite contenant un modeste souvenir.

La lettre me fut remise le matin et le léger colis le soir du même jour.

Ils étaient partis ensemble, le 25 août, du fin fond de l'Asie, et, **viâ Sibérie**, avaient fait le trajet en 28 jours, malgré la mobilisation russe, malgré le détour qu'ils avaient dû faire pour ne point passer par l'Allemagne ou l'Autriche.

Cette surprise était agréable.

Voici l'autre, arrivée le lendemain 23 :

C'était un télégramme de Lyon, d'un père demandant anxieusement des nouvelles de ses deux enfants, que la suppression soudaine des trains avait dû laisser en détresse quelque part sur la route de Paris.

Or, savez-vous quelle date portait le télégramme ?

Le 25 août, **le même jour de départ** que celui de ma lettre et de mon colis de Chine !

Et il m'arrivait **un jour plus tard** !

Un colis avait mis 28 jours pour faire le voyage de Chine à Lille, et le télégramme de Lyon à Lille 29 jours !...

Un télégramme !

Nous conservons ce petit bleu, délivré contre un reçu, s. v. p., comme un monument témoignant du fonctionnement des P. T. T. pendant la guerre.

***

On parle et reparle des efforts à faire pour la reprise de l'activité économique.

Le ministre du Commerce, qui est aussi le ministre des P. T. T., est venu faire une tournée dans le Nord pour encourager ce mouvement, qui diminuerait le nombre des chômeurs et des bouches attendant leur provende des secours officiels ou de la charité privée.

Fort bien. Mais le moyen, s'il vous plait, de faire des affaires avec un service postal d'une lenteur mérovingienne et avec pareils services télégraphiques ?

Ce qui est non moins grave mais plus douloureux, c'est le fonctionnement postal entre nos soldats et leurs familles.

Les épreuves de la guerre sont déjà assez cruelles en elles-mêmes sans qu'on y ajoute celle de ces angoisses qu'un peu plus d'organisation et d'ordre pourraient supprimer, sans que le secret des destinations de nos unités soit aucunement violé.

Remarquez bien que nous n'incriminons pas les directeurs et agents des services locaux, dont le zèle en temps ordinaire est si apprécié.

Nous n'accusons personne, mais nous constatons que voilà un monopole qui fait banqueroute comme celui de l'Administration des Tabacs, que la Ville a dû prendre en mains pour le rétablir.

Voyez, par contre, l'Administration des Chemins de fer, entreprise privée contrôlée par l'Etat. Elle s'ingénie à rétablir ses services le mieux et le plus vite possible, dès qu'une ligne est abandonnée par l'ennemi.

Là il y a de l'initiative, de l'activité, parce qu'on ose assumer des responsabilités, parce qu'on est libre, parce qu'on n'est pas engainé par le fonctionnarisme.

Si les Postes et Télégraphes étaient également des organisations indépendantes, soumises seulement au contrôle de l'Etat au lieu d'être gérées par lui, il y a longtemps que tout marcherait à merveille.

Au nom des intérêts publics, au nom aussi des familles cruellement incertaines du sort de leurs enfants sous les armes, nous appelons instamment l'attention des pouvoirs publics sur cette phénoménale situation.

C.

---

fants et le clergé au complet pour implorer la protection en faveur de la patrie. Toute la cour assistait au service divin solennel à la cathédrale.

Les conditions des troupes autrichiennes en Bosnie sont très difficiles devant l'attitude menaçante de la population, qui se rend compte que le moment est venu de secouer le joug du régime de la terreur introduit par les armées dans les provinces. (Havas.)

LE PEUPLE DE ROME

manifeste ses sentiments contre l'Autriche

A Rome la manifestation du 20 septembre a été cette année l'occasion pour le peuple de Rome d'affirmer ses sentiments au sujet de la crise européenne.

Des applaudissements frénétiques accueillirent l'apparition d'une immense corbeille de fleurs avec l'inscription : « Trieste », et lorsque devant les nombreux drapeaux des fédérations, parmi lesquelles celles de Dalmatie, d'Istrie et du Frioul, le maire, le prince de Colonna, fit allusion à l'unité et aux droits imprescriptibles de l'Italie, ce furent des ovations interminables.

Le gouvernement avait pris des précautions inusitées pour protéger contre les manifestations d'antipathie le palais de l'ambassadeur d'Autriche près du Quirinal.

Tandis qu'on se contentait jusqu'ici de protéger les alentours de l'ambassade d'Autriche, des forces militaires et de police imposantes ont barré la plupart des places et des grandes rues coupant et émiettant les cortèges de manifestants.

Dans quelques milieux on y voit le signe certain que le gouvernement n'entend pas se laisser forcer la main par l'opinion publique et désire garder toute sa liberté d'action pour le moment décisif. Mais alors, ajoute-t-on, se posera bientôt pour l'Italie un problème nouveau, tout intérieur, qui est celui de l'accueil que fera le peuple à la neutralité indéfiniment prolongée.

EN ALLEMAGNE

Des Zeppelins incendiés par des avions anglais

Le « Bien Public » confirme la nouvelle que nous avions publiée à ce sujet il y a quelques jours :

Cinq avions anglais, partis de la Belgique, ont survolé, mardi, le champ d'aviation de Bickendorf, près de Cologne. Ils ont lancé plusieurs bombes sur les hangars des Zeppelins, qui tous prirent feu. Les aviateurs sont revenus dans l'après-midi.

CE QU'ON PENSE EN ALLEMAGNE

Paris, 25. — L'autorité militaire allemande a ordonné l'interruption de toutes les communications téléphoniques et télégraphiques des environs de Breslau et de Posen.

Cette décision est attribuée à l'approche de l'armée russe. (Fournier).

Un dialogue instructif

Le *Petit Marseillais* rapporte cette conversation caractéristique entre un officier allemand capturé — le capitaine bavarois von Ritsner, du 33e de ligne — et le gradé français préposé à sa garde. Le dialogue a été enregistré avec une stricte exactitude :

— Savez-vous où l'on me conduit ?
— Non, j'attends des ordres.
— Notre armée est-elle loin de Paris ?
— Elle est en retraite.
— J'en suis surpris : c'est un échec dont tous les officiers allemands seront étonnés.
— Etes-vous donc sûrs de vaincre ?
— Nous n'en doutions pas ; comment avez-vous pu résister à nos masses ?
— Je ne suis pas chargé de vous l'expliquer.
— Si ce que vous dites est vrai, c'est une erreur de tactique de notre état-major.
— Comment cela ?
— Oui, toutes nos instructions comportent l'emploi de ce principe qu'une position peut être forcée à coup d'hommes.
— Vous avez perdu beaucoup d'hommes, en effet.
— C'était prévu, pour mener l'attaque à fond dès le début. La puissance des armées nouvelles rend la décision plus prompte que par le passé ; dès lors, il faut mener l'action vite et avec vigueur.
— La décision a tourné contre vous.
— Evidemment, une retraite n'entrait pas dans nos plans.
— Croyez-vous à un retour offensif ?
— Si notre retraite est stationnaire, oui, mais nous n'aurons plus la certitude première ; en tout cas, notre état-major devra modifier ses vues, car il ne lui est plus possible [illegible] front pour chercher la force de l'attaque dans l'enveloppement et, d'autre part, nous avons mis dans le premier acte de la guerre la totalité des forces qu'on engageait jusqu'ici successivement.
— Sont-ce les meilleures troupes allemandes qui sont engagées en France ?
— Les meilleures, avec absence de réserves partielles ou générales dans le bataillon, le régiment ou la division.
— Vous êtes au courant des actes d'atrocités commis par vos troupes ?
— Ils sont couverts par les instructions de notre état-major.
— Comment vous serait-il ordonné de brûler, fusiller, pendre et massacrer les habitants et de détruire les propriétés ?
— Ce sont des procédés de guerre dont nous ne sommes pas juges ; en voici la preuve par cette brochure qui est le catéchisme de tout officier : « Kriegsbrauch im Landkriege » (Les usages de la guerre dans la guerre continentale). L'ouvrage de notre état-major, antérieur de neuf ans, nous apprend que certaines rigueurs sont inhérentes à l'essence même de la guerre et que dans l'emploi impitoyable des violences nécessaires réside souvent la seule humanité.
— Ainsi, vous admettez que l'on fusille les prisonniers, que l'on déporte les familles, que l'on tue les enfants et les femmes, que l'on incendie les villes ?
— Je ne discute pas, c'est la consigne qu'il faut, sous peine de punition ou de perte de grade, user de représailles dans les circonstances pressantes ; les « Kriegsbrauch » interdisent la sensiblerie et la sentimentalité.
— Pensez-vous que cette méthode puisse être appliquée par des ennemis en Allemagne ?

Le capitaine von Ritsner se tait. Le cas n'a pas été prévu par le règlement sauvage dont il fut, avec ses pareils, le coupable exécuteur.

LES PRÉPARATIFS de l'Italie et de la Roumanie

Paris, 25. — Une dépêche de Rome au « Petit Journal » dit :

« On croit savoir que l'Italie possède actuellement cinq cent mille hommes sous les armes, presque tous concentrés en Lombardie et en Vénitie. »

D'après le « Giornale d'Italia », **des milliers d'ouvriers travaillent aux fortifications. Des troupes ont miné les ponts et tunnels.**

Le « Messagero » annonce que les forêts de la vallée de Frioul ont été abattues en vue de l'installation de l'artillerie.

De son côté, l' « Aventi » croit savoir qu'en cas d'intervention italienne contre l'Autriche, **le plan allemand consisterait, selon les renseignements de l'état-major italien, dans la descente des corps allemands à travers la Suisse.**

Selon le même organe, **M. Salandra, informé de ces intentions, fit une démarche auprès du Gouvernement Fédéral, lui assurant que l'Italie contribuerait en cas de nécessité à faire respecter le territoire suisse.** (Havas).

—o—

Paris, 25. — Dépêche de Rome à l' « Echo de Paris » :

On enregistre le bruit que **la Roumanie aurait décidé la mobilisation générale, qui serait rendue publique dans quelques jours.** (Havas).

Fausses nouvelles

Nisch. — La « Presse-Bureau » dément les nouvelles de mauvaise foi lancées à Sofia, annonçant que le choléra sévit dans l'armée serbe, que des mutineries ont éclaté, que des artilleurs serbes auraient détruit eux-mêmes leur canon. (Havas.)

SUR MER

Des vasseaux autrichiens ont coulé

Paris, 24 (visé). — **On annonce de Rome que deux torpilleurs de haute mer et un contre-torpilleur autrichiens heurtèrent des mines flottantes et coulèrent à pic près de la côte de Dalmatie.** (Havas.)

Le « Corriere della Sera » reçoit de Trieste une dépêche, disant que le paquebot autrichien « Baron Gausch » a également été coulé par une mine flottante.

Vaisseaux Allemands coulés

Paris. — On annonce qu'un croiseur allemand et deux torpilleurs qui posaient des mines ont été coulés par un croiseur russe. (Havas).

LES ÉTATS-UNIS

et la violation de la neutralité

Le correspondant du **Morning Post** à Washington rapporte que le gouvernement des Etats-Unis fait une enquête sur la violation flagrante de la neutralité commise par l'Allemagne en prenant les îles danoises des Antilles comme base de ses opérations navales.

Que va faire la Turquie ?

LE « GŒBEN » ET LE « BRESLAU » SERAIENT PASSÉS DANS LA MER NOIRE AVEC DES ÉQUIPAGES ALLEMANDS.

Odessa, 23 septembre. — D'après des informations reçues à Odessa, les croiseurs « Gœben » et « Breslau », ainsi que des torpilleurs turcs, seraient sortis dans le Bosphore, dans la direction de la Mer Noire. Les officiers et l'équipage portent l'uniforme des marins allemands. (Havas).

La flotte Anglaise délogera de ses ports la flotte Allemande

TELLE EST LA DÉCLARATION DE M. WINSTON CHURCHILL

Prononçant un discours à Liverpool, M. W. Churchill, ministre de la Marine, déclara que la tactique adoptée par la flotte allemande de se tenir prudemment abritée dans ses ports, n'empêcherait pas la flotte anglaise de l'obliger à accepter le combat et de la détruire.

— Si elle persiste dans cette situation, dit le ministre en terminant, rien n'empêchera la flotte anglaise, pas même des batailles desavantageuses, de déloger la flotte ennemie comme on contraint un rat à sortir de son trou. Quant à la paix, si elle fut possible à une époque avec le peuple allemand, elle ne l'est plus avec le militarisme prussien qui ne mérite que la paix du tombeau.

Les colonies offrent des soldats aux alliés

Londres. — Le secrétaire d'Etat pour les Indes a reçu de nouvelles offres de service des habitants des Indes. Il accepta celle du Malaradjah Idar ainsi que d'autres contingents des troupes de l'armée impériale appartenant aux trois états, ce qui fait actuellement un total de quinze états. Les contingents des troupes impériales de dix autres états seront encore acceptés si besoin est. Les tribus frontières sont également prêtes à fournir des corps. Les chefs arabes voisins d'Aden expriment également leur désir d'apporter leur appui aux alliés.

Une liste de blessés soignés en Belgique

A titre documentaire, voici une liste de **blessés militaires français, soignés à Maredsous, province de Namur (Belgique).** Les blessures sont presque toutes fort légères, et il n'y a eu, dans l'établissement où ils se trouvent, à signaler que deux décès, qui n'appartiennent ni à des régiments du 1er corps d'armée, ni à des familles du Nord ou du Pas-de-Calais :

Maurice Wemel, 84e de ligne, Tourcoing; Léon Delacre, 84e de ligne, Halluin ; Alphonse Ligninion, 43e de ligne, Lille ; Julien Bousseau, 45e de ligne ; Joseph Sarnier, 33e de ligne ; Gustave Lesage, 127e de ligne, Croix ; Alphonse Ducatel, 6e chasseurs à cheval, Lille ; Camille Deschutter, 43e de ligne, Haubourdin ; Auguste Lefebvre, 127e de ligne ; Georges Martel, 127e de ligne, batelier dans le Nord ; Pierre Cuvelier, 43e de ligne, Haubourdin; Julien Broutin, 43e de ligne, Halluin ; Bernard Leurent, 127e de ligne, Tourcoing; Alexandre Génovèse, 43e de ligne, Lille ; Albert Bouckaert, 43e de ligne, Hellemmes; Arthur Surís, 43e de ligne, Templemars ; Georges Dépret, 43e de ligne, Lille ; Clément Sénéchal, 43e de ligne ; J. et P. Crépet, 2e zouaves ; Jean-Louis Arnaud, 2e zouaves ; Emile Solau, 33e de ligne ; Emile Duai, 127e de ligne ; Henri Dejamme, 43e de ligne, Lille.

MORTS POUR LA PATRIE

A LILLE

On nous annonce la mort de **M. Henri Debelle**, sergent-fourrier au 351e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi à Ornel, dans les combats du 24 et du 25 Août derniers. Il était pour tous ses camarades du groupe de la Jeunesse Catholique de N.-D. de Consolation (Vauban), dont il était le président, un modèle de piété et de dévouement ; on se fiait volontiers à son jugement sûr et à son intelligence éclairée pour résoudre dans les discussions du Cercle d'études, les questions délicates et difficiles. Son caractère aimable et enjoué faisait de tous ceux qui l'approchaient ses amis. La Jeunesse Catholique se souviendra des exemples et des enseignements de son cher président ; avec elle la Ligue des Catholiques Français, dont Henri Debelle remplissait la tâche parfois si ingrate de secrétaire, priera pour le cher soldat, tombé au champ d'honneur, victime de son devoir.

Nous présentons à sa famille si éprouvée, nos chrétiennes condoléances.

A HELLEMMES

La Mairie a reçu notification de la mort de : **Garcy Victor**, 37 ans, 2e territorial, à l'hôpital Villermin, à Paris, 6 Septembre.

Bal Marcel, 30 ans, 127e, tué autour de Condé, le 25 Août.

Desmul Alfred, caporal, 33e, tué au combat de Dinant, 15 Août.

Florin, soldat de 1re classe, 351e, tué à Ornel, 25 Août.

Boulanger, soldat, 351e, tué également à Ornel, 25 Août.

A WEZ-MACQUART

Une dépêche annonçant la mort de **Léon Romptaut**, soldat au 33e, de Wez-Macquart, est arrivée le 24 septembre à la mairie.

M. le Maire, avec tous les ménagements possibles, a averti la pauvre mère de la triste nouvelle.

« Le 16 août, au lendemain de la bataille de Dinant, écrivait à M. le Curé un infirmier militaire, missionnaire diocésain du Nord, j'ai été amené à évacuer les blessés déposés au poste de secours d'Onhaye. Je l'ai soigné de mon mieux et je l'ai confessé en pleine connaissance. Il est mort dans la journée après m'avoir fait ses dernières recommandations :

« Dites à ma mère que je meurs avec courage et que je me suis confessé, ça lui fera plaisir et la consolera.

« J'aurais voulu vivre et travailler pour elle, pour mes sœurs, pour leur bonheur... »

C'est dans le cimetière d'Onhaye qu'il repose ; M. le Curé l'a enterré le soir de sa mort avec les prières liturgiques.

Les paroissiens de Wez-Macquart se feront un devoir de prier pour l'âme de leur compatriote.

A ROUBAIX

M. Emile Courtecuisse, soldat au 16e bataillon de chasseurs à pied, a été tué à l'ennemi, sous Etain (Meuse), le 22 Août 1914. Deux balles lui ont traversé la tête, amenant une mort rapide. Il était le fils de M. Benjamin Courtecuise, sous-chef de gare retraité, vice-président de la société des Anciens Soldats Coloniaux français de Roubaix, et membre actif de la Société des Anciens Combattants de 1870-71 « l'Ancienne ».

Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme du soldat Courtecuisse, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 28 Septembre, à 9 heures.

A WATTRELOS

Par télégrammes parvenus à la Mairie de Wattrelos, on a appris la mort de M. **Henri Brouck**, réserviste au 351e d'infanterie, âgé de 29 ans. Il est décédé à Verdun.

— On a annoncé également le décès de M. **Paul Deporme, âgé de 31 ans, qui a succombé à Cambrai des suites de ses blessures.**

A ESTAIRES

Nous apprenons la mort de **M. Maurice Rogeau**, maréchal-des-logis au 15e d'artillerie, tombé glorieusement au champ d'honneur, à la bataille de l'Aisne.

A CALAIS

Nous apprenons la mort de **Fernand Matis**, sergent au 208e régiment d'infanterie, blessé au champ d'honneur à la bataille de l'Aisne, pieusement décédé à l'hôpital de la Croix-Rouge, à Romorantin.

La bravoure d'un sergent du Nord

M. Etienne Voisin, sergent au 233e de ligne, a été cité à l'ordre du jour et promu sous-lieutenant pour sa brillante conduite à Dinant.

Ce brave est le petit-fils de M. Bergerot, ancien député et maire d'Esquelbecq, et le beau-frère de M. Augustin Dupont, le catholique si dévoué aux œuvres paroissiales de Cysoing.

Communiqués de la Préfecture

L'administration préfectorale prend toutes les mesures pour que la **campagne sucrière prochaine** puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. Répondant à une demande faite par M. le Préfet, la Chambre des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, adresse la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 courant qui m'est parvenue ce matin.

Les fabricants de sucre et distillateurs, clients des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, ont, pour la plupart et avant la mobilisation, reçu, comme les années précédentes, un certain tonnage de combustible leur permettant de commencer leur fabrication dès l'arrachage des betteraves.

Les Compagnies minières compléteront volontiers les approvisionnements de leurs clients fabricants de sucre et distillateurs, tout autant que les moyens de transport dont elles disposent le permettront.

En ce qui concerne le paiement de leurs fournitures, les Compagnies Houillères du Nord et du Pas-de-Calais font toujours aux fabricants de sucre et distillateurs de betteraves des conditions spéciales ; elles sont disposées à leur maintenir ce régime de faveur si, comme nous avons eu l'honneur de vous l'exposer dans notre lettre du 24 août dernier, les traites représentant le montant des livraisons étaient endossées par le tiré avec engagement formel de les payer au jour fixé nonobstant toute nouvelle prorogation des échéances.

Veuillez agréer, etc. »

—o—

M. le Ministre de la Guerre a donné les ordres nécessaires pour que tous les dons gracieux, tricots et vêtements chauds, pour l'armée, soient reçus par les dépôts des corps ou par les sous-intendances. Ces effets réunis en ballots seront expédiés le plus tôt possible par les soins de l'autorité militaire sur la gare de rassemblement de la région à destination de l'armée.

Ces dons gracieux seront reçus avec reconnaissance.

Mme la Directrice du Lycée Fénelon, rue Jean-sans-Peur, à Lille, est chargée de centraliser les dons reçus pour l'arrondissement de Lille.

DEMANDES DE RÉINTÉGRATION

Les fonctionnaires et officiers d'administration de l'Intendance (démissionnaires ou retraités) et les anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux, dégagés de toute obligation militaire, qui désireraient reprendre du service, doivent adresser leurs demandes de réintégration aux généraux commandant les subdivisions Béthune-Abbeville-Beauvais-Dunkerque, chargés de les instruire.

Les demandeurs produiront un certificat médical constatant leur aptitude physique.

PERMISSIONS POUR LA MOISSON

Des demandes de permissions pour la moisson sont adressées par des agriculteurs réservistes ou territoriaux.

M. le Ministre de l'Intérieur fait connaître qu'en raison des nécessités actuelles, il n'est pas possible d'autoriser le renvoi dans leurs foyers même pour une très courte durée, des militaires sous les drapeaux.

LA MISSION DE M. JONNART DANS LE NORD

A la suite de leur rapide tournée dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, MM. Jonnart et Hayez, chargés de mission par le gouvernement, ont tiré cette première conclusion : avant toute chose, si on veut ranimer la vie économique dans cette importante région, il importe de lui rendre la confiance et la sécurité. Ils préparent à cet effet un certain nombre de mesures consignées dans un rapport que M. Hayez se charge d'aller remettre aux ministres compétents à Bordeaux, avec toutes explications qui pourront les éclairer sur la malheureuse situation de leurs concitoyens.

M. Jonnart va continuer ses visites dans les différents centres des trois départements ; de Boulogne, il se rendra à Calais, Saint-Omer, Saint-Pol, Hazebrouck et Douai dès qu'il sera possible d'y aborder.

LILLE

ÉVÊCHÉ DE LILLE

SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Les jeunes gens du diocèse de Lille se destinant à l'état ecclésiastique et qui doivent entrer au Séminaire de Philosophie sont invités à se présenter, pour l'examen d'admission, le mardi 29, au Petit Séminaire d'Hazebrouck, ou le vendredi 30, au Petit Séminaire d'Haubourdin. Ils sont priés de se munir des pièces nécessaires et surtout du témoignage de M. le Curé de leur paroisse et de M. le Supérieur du collège où ils ont fait leurs études.

La rentrée aura lieu vers la mi-octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le vicaire général Lecomte.

(Communiqué).

Paiement des allocations

Les percepteurs de Lille paieront aujourd'hui, 26 septembre, les allocations du mois courant aux titulaires de bons portant les numéros ci-après :

5136 à 5387 Boulevard Bigo-Danel (de 8 heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures).

4058 à 4308 Rue Frédéric-Mottez, 19 (de neuf heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures).

5826 à 6001 Faculté de Sciences, Place Philippe-Lebon (de neuf heures à midi et de quatorze heures à 16 heures).

2994 à 3079 et 4309 à 4439 Rue Vantroyen (annexe de l'école des filles : de huit heures et demie à midi et de quatorze heures à dix sept heures).

Les porteurs de bons sont invités à se présenter régulièrement aux heures indiquées et à se munir de leur livret de famille. Ceux qui sont dans l'impossibilité d'aller toucher eux-mêmes, doivent retirer une procuration régulière au Bureau central de l'Octroi.

Pour nos soldats en campagne

L'hiver arrive ; pensons à nos soldats qui, après les combats et les marches de la journée couchent en plein air.

En 1870, les maladies causées par le froid ont fait plus de ravages que les balles prussiennes.

Les femmes allemandes, de 12 à 80 ans, travaillent pour les leurs ; en ferions-nous moins ? Nous vous supplions :

1° D'envoyer le plus grand nombre possible de chandails, caleçons, gilets de laine, chaussettes, bonnets de coton, dans la huitaine ou de l'argent pour acheter ces objets que nous ferons parvenir par la voie la plus rapide à l'armée de campagne ;

2° De confectionner et faire confectionner des gilets, chemises de flanelle, chaussettes, cache-nez, ce qui fera l'objet d'un deuxième envoi, 15 Octobre.

Combien de mères et d'épouses de toutes conditions seront heureuses de faire parvenir aux leurs les objets chauds que la belle saison leur a fait négliger.

Pour les envois, dons en argent ou nature : Mme René Descamps, 23, boulev. Vauban, Mlle Philippe, 5, rue Mercier, Mme Houzet, 11, Square Jussieu, Mme Alfred Thiriez, 104, rue Nationale, Mme de Montigny, 87, rue Royale.

POUR LES DAMES ET JEUNES FILLES RÉFUGIÉES

La Maison de Nazareth, boulevard Montebello, 2 bis, offre, aux conditions les plus avantageuses, un abri aux dames et jeunes filles que l'invasion a chassées de leur demeure.

Ces mêmes personnes trouveront leur repas rue de l'Orphéon, n° 6.

Conseil municipal. — La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. le Maire. Le procès-verbal de la séance du 11 septembre est lu par M. Ovigneur, secrétaire, et adopté sans observation.

M. le Maire expose la situation économique et sociale créée à la Ville par la guerre.

Puis on aborde les questions portées à l'ordre du jour dont nous avons donné le détail dans un numéro précédent.

Les propositions sont pour la plupart adoptées par le conseil. Quelques-unes sont renvoyées à la commission compétente.

La séance est levée à six heures.

Allocations journalières. — Contrairement à l'information publiée par des journaux, les décisions concernant l'attribution des allocations journalières aux mobilisés n'appartiennent pas à l'Administration Préfectorale.

Les dossiers des demandes d'allocations constitués par les soins de MM. les Maires, sont, après l'instruction réglementaire, soumis à l'examen des commissions cantonales présidées par MM. les Juges de Paix qui statuent.

Les décisions de ces Commissions peuvent être réformées par la Commission d'Appel, présidée par M. le Président du Tribunal Civil.

Les réclamations contre les décisions des Commissions cantonales doivent être adressées au Président de la Commission d'Appel, siégeant à la Préfecture.

Les familles assistées du Bureau de bienfaisance qui touchent l'allocation journalière de l'Etat, doivent remettre de suite leur carte d'assistance au Bureau de bienfaisance de leur quartier.

Les allocations seront supprimées à ceux qui touchent des secours par double emploi.

Souscription au profit des familles des soldats. — Société des Douaniers retraités « La Giberne », 50 fr. — Dr Lemoine, 18, rue des Guinguettes, 300 fr. — Willems, 80, rue Ratisbonne, 10 fr. — Bourlart, 80, rue Ratisbonne, 5 fr. — Chaussures Raoul (produit d'un tronc), 36 fr.

« Les Gardes Civiles. — Nous avons annoncé la dissolution des groupes de Lille, Armentières, Haubourdin, etc., suivant arrêté préfectoral du 19 septembre, mais nous sommes informés d'autre part que le groupement **volontaire** formé par les commerçants de Wazemmes et Esquermes, chef : A. Wilmet, reste constitué et dûment autorisé à continuer ses patrouilles chaque nuit dans ces quartiers.

Les services rendus par ce groupe pour la protection des habitants ayant été reconnus et constatés à diverses reprises depuis son fonctionnement en apportant son concours à la police locale, l'on peut toujours faire appel à ses membres en cas de besoin. »

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

Du 25 Septembre 1914

Naissances. — Buttez Solange, quai de l'Ouest, à bord du Cadix. — D'Herbomez Anna, rue du Faub. de Valenciennes, 12. — Berthe Odette, rue Vergniaud, 47. — Degrande Oscar, rue des Bois-Blancs, cour Debosschère, 10. — Carpentier Denise, Pavillon Sainte-Marthe, 12. — Poissonnier Henriette, Square du Ramponeau, 6. — Colaut Gustave, Chemin des Margaritois. — Dobbelaere André, rue de Dieppe, 77.

Décès. — De Clercq Marie 16 jours, rue d'Arcole, 21. — Verlonck Charles, 1 an, rue Lafontaine, cour Gruelle, 11. — Vandaele Auguste, 69 ans, ép. de Marie Van Hoyweghen, cité Philanthropique, 221. — Daubresse Kléber 20 ans, cél., rue du Palais-Rihour, 5. — Decock Lucien, 6 ans 1/2, rue de Condé, 44. — Nayez Denise, 2 ans 1/2, rue Saint-Sauveur, 99. — Coillat Charles, 76 ans 1/2, ép. de Louise Lesaffre, quai de la Basse-Deûle, 104. — Vanderspinen Adèle, 57 ans, ép. de Ludovic Desmedt, rue de Flers, imp. Defaut, 1. — Guesquière Marie, 54 ans 1/2, ép. de Victor Nicol, rue Carpeaux, 6. — Joseph Marie, Veuve de Joseph Carpentier, quai Vauban, 11.

Petit Séminaire d'Haubourdin

Selon la volonté de Monseigneur l'Evêque, la **rentrée aura lieu le 8 octobre, avant 5 heures du soir.**

MM. les Curés sont priés d'avertir les Séminaristes et de prévenir au plus tôt M. le Supérieur, de l'entrée des Elèves nouveaux, même s'ils sont déjà inscrits.

ROUBAIX

Suppression de la fête des Allumoirs. — Le maire de Roubaix vient de prendre un arrêté, supprimant la fête dite des Allumoirs.

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DE BIENFAISANCE

En suite d'une circulaire qui a été répandue en ville par la Boulangerie « *Les Employés du Syndicat* », et contre les termes de laquelle il proteste, le *Bureau de bienfaisance* croit devoir exposer l'incident auquel il est fait allusion dans la susdite circulaire.

La Société « *Les Employés du Syndicat* » livrait à ses adhérents, contre les bons de la ville, des pains ne pesant que 1.250 grammes, poids vérifié et avoué. Le Bureau de bienfaisance fit des remontrances et menaça la Société de lui retirer la fourniture du pain. Celle-ci exposa alors qu'étant donnée la proportion de gruau entrant dans la composition de son pain, elle avait cru pouvoir rattraper sur le poids la différence de prix qu'elle ne pouvait pas obtenir du Bureau de bienfaisance. Voulant bien tenir compte de la bonne foi de cette Société, le Bureau de bienfaisance lui imposa que, dorénavant, son pain pèserait 1.500 gr. avec tolérance de 100 gr., et que si ce pain était vraiment d'une qualité supérieure à celle du pain fourni par toutes les autres coopératives, elle pouvait, soit ramener sa qualité à celle donnée par les autres boulangeries, ou proposer à ses adhérents d'ajouter 0,05 au bon de la ville s'ils voulaient s'imposer cette dépense supplémentaire.

TOURCOING

Du danger des romans. — Un jeune homme de 15 ans, Gaston D., à qui la lecture de nombreux romans avait tourné la tête, s'est pendu. Encore une victime des mauvaises lectures.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

Du 25 Septembre

Naissance. — Valentine Lenseigné, rue de la Croix-Rouge, 23.

Décès. — Charles Lemettre, 65 ans, tisserand, rue des Pyramides, 11. — Gaston Defaux, 15 ans, bacleur, rue Houchard, 20. — Henri Decock, 66 ans, s. p., rue de Lille, 121. — Auguste Marescaux, 64 ans, s. p., rue Nationale, 122. — Edouard Béghin, 57 ans, s. p., rue de la Cloche, 85.

CASSEL, 24 septembre.

140 blocs de beurre vendus de 5.80 à 6.20 les deux kilos, soit 4.200 kilos de beurre en blocs, le kilog 1re qualité, 3.10 ; 2e qualité, 3 fr. ; 3e qualité, 2.90. — 2.000 kilos de beurre en pièces de demi-kilo, de 1.30 à 1.50. — Œufs, les 26, de 3.25 à 3.50.

FUNÉRAILLES

Les évènements ne nous permettant pas de prévenir individuellement, avec sûreté, nos parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Paul ROGEZ

ancien député du Nord, décédé pieusement à Paris, le 20 Septembre 1914, à l'âge de 44 ans, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **lundi** 28 dudit mois, à 11 heures, en l'église St-Maurice-des-Champs, à Lille, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

Assemblée à l'église St-Maurice-des-Champs, à 10 h. 3/4.

De la part des familles Rogez, André et Battet-Rogez.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse par les soins des Sœurs de Charité. 10.242

MESSES & OBITS

Une messe sera dite le Mardi 29 septembre, en l'église Saint-Christophe, à **Tourcoing**, pour le repos de l'âme du soldat

Pierre CATTEAU

du 145e d'infanterie, fils de M. le docteur et de Madame Catteau-Tiers, tué devant l'ennemi à Maubeuge, le 4 septembre 1914, à l'âge de 24 ans.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. 10.246

REMERCIEMENTS

Les familles Hautteœur-Bouchart et Bouchart-Pollet, se trouvant dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qu'elles ont reçus, à l'occasion de la mort de

Madame Paul HAUTTECŒUR

née Clémence Bouchart, prient les personnes qui ont bien voulu participer à leur douleur, de recevoir ici l'expression de leur plus vive gratitude. 10.248

INSTITUTION CHARLEMAGNE 35, rue de la Barre, Lille. Institution pour Garçons. La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre. Inscriptions, tous les jours, rue de la Barre, 35. 10205

INSTITUTION NOTRE-DAME, SAINT-OMER La rentrée des classes aura lieu, comme il a été annoncé, le 28 septembre pour les pensionnaires, et le 29 pour les externes. 10.218

OMERIES. — PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION, à Omeries, près Tournai. La rentrée des pensionnaires aura lieu le mardi 29 septembre. 10.217

RECKEM-LEZ-MOUSCRON. — Pensionnat de la Sainte-Union. — La rentrée des pensionnaires aura lieu le lundi 5 octobre. 10.243

NÉCHIN. — PENSIONNAT DE LA SAINTE UNION DES SACRÉS-CŒURS. — La date de la rentrée reste fixée au jeudi, 1er octobre, les religieuses nous prient d'en informer les familles. 10.237

TOURNAI PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION, chaussée de Lille. — La rentrée des classes et du cours d'enseignement ménager aura lieu le 1er octobre. 10.188

PENSIONNAT SAINT-JOSEPH DE St-OMER, à l'Ecluse (Hollande). La rentrée des classes aura lieu le 1er octobre. 10.180

La famille d'**Adolphe BARET**, maréchal-des-logis, au 1er d'artillerie territorial, qui était détaché au fort de Mairieux, serait très reconnaissante à ceux qui pourront lui donner des nouvelles à Santes (Nord). 10.247

Madame BAELDE, rue des Bouchers, 40, Lille, demande des nouvelles de son mari, mobilisé le 2 septembre. Fait partie de la classe 88 et a servi à Verdun, au 150e d'infanterie. 10.241

Jules COLLIER et **Emile DORGE** partis rejoindre à Saint-Omer. Amitiés.

Mlle RASETTI, 15, rue Véron, à Paris, serait reconnaissante de recevoir nouvelles de **M. et Mme Salandre**, pensionnaires de la Maison de Retraite du Sacré-Cœur, des religieuses Franciscaines, de Carnières, près Binche (Belgique).

On serait heureux de connaître l'adresse du soldat réserviste du 233e d'Infanterie qui a été vu arrivant en gare de Lille, le 22 septembre. S'adresser 79, boul. Gambetta, Roubaix.

Oscar BERLEQUE, Soldat au 147e d'Infanterie en traitement à l'Hôpital No 105, Lycée Fénelon, à Lille, demande nouvelles de sa famille.

Personne sérieuse demande place pour s'occuper d'enfants et coudre. Réponse aux initiales R. F. au bureau du journal, à Roubaix.

Madame DECARPENTRIE-CADEAU, d'ORCHIES prévient son mari qu'elle est en lieu sûr avec famille, demande nouvelles même voie. 10.244

MAUBEUGE Mme Albert Bailly-Delos, cultivatrice, rue de Marquette, à Marcq-en-Barœul, serait absolument reconnaissante envers les personnes qui voudraient bien lui donner des renseignements précis sur son mari, parti le lundi 3 août, au fort de Cerfontaine, 1er rég. d'inf., 4e Cie, territorial. Il ne figure sur aucune liste parue jusqu'à ce jour. Récompense de valeur est promise. 10.182

SERVANTE demande place pour servir un prêtre. S'adresser à Monsieur le Doyen de La Bassée. 10.256

JEUNE FILLE sérieuse sachant diriger ménage désire place chez un Prêtre ou pour soigner jeunes enfants, prendre l'adresse au bureau du journal, 15, rue d'Angleterre, Lille. 10.249

NOURRICE est demandée 16, rue Inkermann. Inutile de se présenter sans références Docteur. 10.232

AUTOMOBILES. — Location de voitures automobiles toutes directions, prix modérés. Garage Central, rue du Lac, Tourcoing. 10.243

LA MAISON SOYEZ PERE informe sa clientèle que ses ateliers continuent à fonctionner et peut livrer de suite : Malles, sacs, paniers et serviettes pour pensionnaires. 10.240

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, Lille.